



**Maison communale  
Rue Martin Sandron 114  
5680 – Doische**

**CONVOCATION  
DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 24 janvier 2022

A l'attention de

Monsieur/Madame

.....  
.....  
.....

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **27 janvier 2022 à 19 heures 30** à la Salle de Quarante, derrière la Maison communale.

<h2 style="text-align: center;">Ordre du jour</h2>
--

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Finances - Règlement-redevance sur l'organisation des activités de natation dans le cadre du cours de gymnastique - Exercices 2022 à 2025 : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle du 21 décembre 2021
  
2. Finances - Règlement-redevance sur les voyages scolaires organisés par le Service de l'enseignement - Exercices 2022 à 2025 : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle du 21 décembre 2021.
  
3. Finances - Règlement-redevance sur le service de l'Accueil extrascolaire dans les implantations scolaires communales - Dès l'entrée en vigueur du règlement et jusqu'à l'exercice 2025 inclus : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle du 21 décembre 2021.
  
4. Finances - Zone de police Hermeton & Heure - Dotation communale 2022 : Approbation
  
5. Finances - Zone de Secours Dinaphi – Dotation communale 2022 : Approbation
  
6. Travaux - Achat d'une grue multifonctions - Approbation des conditions du marché, choix du mode de passation : Décision

7. Travaux - Achat d'une camionnette tôlée - Approbation des conditions et du mode de passation :  
Décision
8. Travaux - Achat de matériaux pour la réfection d'un mur à Gimnée, rue Jonguie - Approbation  
des conditions du marché et du mode de passation : Décision
9. Patrimoine - Vente du 16 mars 2022, par soumission uniquement, des coupes de bois sur pied -  
Exercice 2023 - Approbation de l'état de martelage, du cahier des charges et des conditions de  
vente : Décision
10. Patrimoine - Rétrocession de la station de pompage de Soulme - Avenant à la convention de  
reprise de réseau de la Commune de Doische : Approbation
11. Informatique - Centrale d'achat relative à la Smart City : Approbation
12. Energie - Centrale de marchés Idefin : Participation au huitième marché de fourniture d'électricité  
et de gaz : Approbation
13. Motion en faveur du secteur du sciage feuillu et du maintien du tissu des scieries feuillues en  
Wallonie
14. Secrétariat - Séance du 18 novembre 2021 & 22 décembre 2021 : Approbation du procès-verbal

### **HUIS CLOS**

15. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Décision portant sur la mise en  
disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel.
16. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à  
titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 7 périodes/semaine - A partir du  
24/12/2021 : ratification de la délibération du Collège communal du 27 décembre 2021
17. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à  
titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 6 périodes/semaine - A partir du  
24/12/2021 : ratification de la délibération du Collège communal du 27 décembre 2021
18. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'un maître d'éducation  
physique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 14 périodes/semaine à partir du  
13/12/2021 : ratification de la délibération du Collège communal du 20 décembre 2021

**Par le Collège,**

**Le Directeur général,  
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,  
Pascal Jacquiez**

**Annexe à l'ordre du jour du 27 janvier 2022**  
**Note de synthèse explicative**

**1.**

La délibération du 18 novembre 2021 par laquelle le Conseil communal de Doische établit, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance sur l'organisation des activités de natation dans le cadre du cours de gymnastique a été approuvée par l'Autorité de tutelle en date du 21 décembre 2021.

Décision attendue : **Prise de connaissance**

**2.**

La délibération du 18 novembre 2021 par laquelle le Conseil communal de Doische établit, pour les exercices 2022 à 2025, une redevance sur les voyages scolaires organisés par le Service de l'enseignement a été approuvée en date du 21 décembre 2021 par l'Autorité de tutelle.

Décision attendue : **Prise de connaissance**

**3.**

La délibération du 18 novembre 2021 par laquelle le Conseil communal de Doische établit, dès l'entrée en vigueur du règlement et jusqu'à l'exercice 2025 inclus, une redevance sur le service de l'Accueil extrascolaire dans les implantations scolaires communales a été approuvé en date du 21 décembre 2021 par l'Autorité de tutelle.

Décision attendue : **Prise de connaissance**

**4.**

Le Conseil de police de la zone Hermeton & Heure nous a transmis son budget 2022.

A l'article 33003/485-48 est prévue la dotation communale de Doische, qui se monte pour 2022, à 260.949,65 € (2021 : 237.389,67 €)

Au budget communal, le Conseil a prévu, en date du 22 décembre 2021, la somme de 261.128,64 €.

Décision attendue : **Approbation**

**5.**

Malgré la décision du GW de reporter une partie de la charge du financement des ZS des communes vers les provinces, les dotations communales sont équivalentes par rapport à celles du budget initial 2021, la dotation provinciale augmentant elle de 1.229.475,50 €.

Pour Doische, la dotation communale à verser à Dinaphi s'élève donc à 93.816,80 € contre 93.816,80 € en 2021.

**6.**

La grue multifonction actuelle, achetée en 2013, de marque MECALAC, montre des signes de vétusté.

Il y a donc lieu de la remplacer.

Le Collège a préparé un cahier des charges pour son remplacement reprenant les clauses administratives et les exigences technique nécessaires au lancement d'un marché public de fourniture.

L'acquisition de cette grue est évaluée à 242.306,13 € TVAC (options comprises)

Vu l'estimation, le mode de passation du marché est la procédure ouverture avec le prix comme critère d'attribution.

Décision attendue : **Approbation du cahier des charges et du mode de passation du marché**

**7.**

Le Service Travaux a besoin d'une camionnette supplémentaire destiné principalement au menuisier et à l'électricien.

Le Collège a préparé un cahier des charges pour cet achat reprenant les clauses administratives et les exigences technique nécessaires au lancement d'un marché public de fourniture.

L'acquisition de cette camionnette est évaluée à 31.460,00 € TVAC.

Vu l'estimation, le mode de passation du marché est la procédure négociée sans publication préalable.

Les critères d'attributions sont le prix (80 %), le délai de livraison (10 %) et le service après-vente (10 %).

Décision attendue : **Approbation du cahier des charges et du mode de passation du marché**

**8.**

Le mur de soutènement d'une partie de la rue Jonguie à Gimnée nécessite d'être rénové.

L'estimation des travaux à réaliser par la main d'œuvre communale s'élève à 30.302,15 €.

Le Collège a préparé un cahier des charges pour ces achats reprenant les clauses administratives et les exigences techniques nécessaires au lancement d'un marché public de fourniture.

Vu l'estimation, le mode de passation du marché est la procédure négociée sans publication préalable avec le prix comme critère d'attribution.

Décision attendue : **Approbation du cahier des charges et du mode de passation du marché**

**9.**

Comme depuis plusieurs années, le DNF nous propose de réaliser une vente des coupes de bois sur pied par soumission au printemps.

La vente aura lieu conformément aux dispositions du Code forestier du 15 juillet 2008, aux charges, clauses et conditions du cahier des charges pour les ventes des coupes de bois dans les bois et forêts des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région Wallonne de l'AGW du 07 septembre 2016 ainsi que les clauses particulières.

Cette année, l'estimation de la vente prévue le 16 mars 2022 s'élève à 264.100,00 €.

Décision attendue : **Approbation des lots de bois + clauses particulières**

**10.**

La SWDE a repris le réseau de production et de distribution de la Commune de Doische en 1977. Néanmoins, les transferts de propriété résultant de l'accord de reprise n'ont, à ce jour, pas encore été authentifiés.

Parmi l'ensemble des installations devenues propriété de la SWDE figure la station de pompage de Soulme dont la commune de Doische souhaite récupérer la propriété, dans le cadre de l'installation d'un bivouac à cet endroit. Dans la mesure où le bien a été mis hors service et ne comporte plus d'utilité pour la SWDE, le Comité de direction de la SWDE a marqué son accord sur sa rétrocession à notre Commune.

Il convient dès lors de formaliser cette rétrocession dont il faudra tenir compte au moment de l'authentification des transferts de propriété résultant de la reprise par la SWDE du réseau de la Commune de Doische.

La SWDE a donc préparé un projet d'avenant à la convention de reprise de réseau de la Commune de Doische.

Décision attendue : **Approbation de l'avenant.**

**11.**

//

**12.**

//

**13.**

Voir annexe

**14.**

Voir annexe